



INFORMATIONS MUNICIPALES

Présents : Alain TROUCHE, Jean CHAMAYOU, Christian CANIVENQ, Martine ALBERT, Anne PAUTARD, Lydie FRAYSSE, Yves DELMAS, Jacques FAURE, Sébastien CASTAN

Excusés : David MORIETTE

1. Approbation des PV du 21 janvier 2020

Après lecture, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 janvier a été approuvé à l'unanimité.

2. Contrat de Nathalie FAURE :

Le contrat à durée déterminée de Nathalie, agent d'entretien des locaux, arrive à son terme. Après plusieurs CDD, le renouvellement de contrat se fera sous la forme d'un contrat à durée indéterminée avec une réévaluation de salaire.

3. BATIMENT :

3.1 Point sur l'utilisation du City Stade et son financement :

Les filets de toit et de côté du city stade ont été installés, la peinture au sol sera faite par beau temps, le terrassement est terminé aux abords et le règlement affiché.

Le devis initial du city stade était de 57 870 €, auquel s'est ajouté l'achat et la pose des filets de toit et de côté. Le coût total s'élevant à 63 369 €, le city stade a été financé à hauteur de 68 % par des subventions : 14 190,14 € de FDT, 11 570,00 € de FRI, 17 361,00 € de DETR, reste à la charge de la commune un montant de 20 547,86 € (autofinancement).

Une demande de fond de concours de la 3CS pour le city stade a été envoyée. Le montant de cette aide s'élèverait à 5000 €.

Une demande de mise à disposition de ballons en mousse adaptés au city stade a été faite. L'étude de cette demande a obtenu une réponse favorable du conseil. Après l'achat de ces ballons par la mairie, ils seront distribués aux enfants qui le demanderont. Un seul ballon par famille sera donné.

3.2 Point sur la fin des travaux de l'atelier entrepôt et son financement

Tous les travaux sont terminés et le montant total à financer est de 55 028 €. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 65% (22 011,46 € de FDT et 13 757,00 € de DETR), reste à charge de la commune 19 259,54 €.

4. VOIRIE :

4.1 Voirie 2020 :

La présélection des chemins à reprendre se fera après analyse des devis. Tous les devis n'ont pas été reçus dans leur totalité.

Les eaux de ruissellement à "la Cardonnarié" aux abords des bâtiments de M. et Mme LABORIE et face à la distillerie Castan posent problèmes, des solutions sont à l'étude.

4.2 Compte rendu de la réunion publique avec les riverains du chemin de Rouquette.

12 personnes étaient présentes.

Une explication de la mise en place du sens interdit a été donnée (suite à la création de la crèche, une augmentation de circulation sur cette route a été constatée et afin d'éviter tout accident sur cette route étroite par endroit.)

Des aménagements du chemin de Rouquette ont été évoqués pour permettre de rétablir le double sens de circulation :

- Aménagement du virage pour l'élargir et faire une 2 voies matérialisée,
- Sortie du chemin de Rouquette coté D31 (route d'Albi), aménagement et mise en place d'un rond-point,
- Sortie du chemin de Rouquette coté D3 (route de Carmaux) création d'un rond-point à La Croix Grande afin de ralentir la circulation et sécuriser ce carrefour.

4.3 Des conseillers doivent se rendre au lieu-dit "Le Carlus" pour voir les travaux à effectuer sur le mur écroulé sur le chemin du Mazet au niveau de la parcelle de Mme ISSANCHOU Renée.

5. QUESTIONS DIVERSES :

Il a été décidé d'acheter une partie de terrain entourant le cimetière et l'église de Saint Etienne du Bres.

Informations suite au dernier conseil d'école : l'effectif pour la rentrée prochaine s'élève à 123 élèves, une porte ouverte des écoles du regroupement pédagogique de déroulera le samedi 21 mars au matin, le carnaval occitan aura lieu le 28 mars.

Commémoration du 75ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe :

L'Union Fédérale des Associations Françaises des Anciens Combattants et la Municipalité de Villeneuve-sur-Vère vous invitent à participer à la cérémonie commémorant la fin de la seconde guerre mondiale en Europe le **Dimanche 17 mai 2020 à 10h30** devant le monument aux morts.

À cette occasion, sera planté le rosier Mme A. MEILLAND, mondialement connu sous le nom anglais de "Peace" (Paix).

Le 8 mai 1945 - jour où l'Allemagne signa sa reddition – cette rose fut offerte, avec un message de paix du secrétaire de l'American Rose Society, aux 49 délégués à la Conférence de San Francisco, chargés de constituer l'organisation des Nations Unies.